

In the article *Aspecte ale utilizării locuțiunilor indefinite în limba română vorbită* (*Aspects of Using Indefinite Phrases in Spoken Romanian*), Andreea Dinică investigates structures of the type [sb + a řti_{neg} ‘know’ + relative pronoun/adverb] in contemporary Romanian from the perspective of a typology suggested by Haspelmath in 1997 with reference to the situation at the beginning of last century described by Sandfeld/Olsen in 1936.

In the third study, *Utilizări ale verbului A VEDEA în româna vorbită* (*Uses of the Verb TO SEE in Spoken Romanian*), Irina Nicula investigates the meanings and uses of the verb *a vedea* ‘to see’ in contemporary spoken Romanian, with accent on syntactic structures and contexts where certain forms of this verb evolve towards a meta-discursive function.

The first study of pragmatics belongs to Andra Vasilescu and it is called *Interacțiunea medic-pacient. Repere teoretice și studiu de caz* (*The Doctor-patient Interaction. Theoretical Frames and a Case Study*). The author makes a synthesis of the main aspects analysed in various researches from the domain of doctor-patient interaction and proposes an integrative description frame, the conclusion of which matches the answers that were received at the questionnaire applied to a patient. Both the analysis and the patient’s answers highlighted the importance of the doctor’s active hearing to achieve efficient communication and the patient’s intrapersonal content.

Ariadna Ștefănescu analyses discourse markers in an interactive story in *Marcatorii discursivi în narativă conversațională: un studiu de caz* (*Discourse Markers in Interactive Story: A Case Study*). Considered as “points of discourse emergence”, these markers organize themselves in constellations and their distribution and frequency depend on the structural type of the conversational sequence, on the discourse areas, on the conversational intentions of the participants.

In the study *Prezentarea ca act. Aspecte lingvistice în româna vorbită actuală* (*Linguistic Presentation as an Act. Linguistic Aspects in Present-day Spoken Romanian*), Margareta Manu Magda offers a global description of the pragma-semantical category of presentation, trying to identify some marks of this phenomenon in present-day spoken Romanian. The author shows that the presentation system in Romanian is similar to those of other Romance languages.

Laurenția Dascălu Jinga analyses in the last study from the volume, *De la enunț minimal la marcă discursivă: MĂ ROG* (*From Minimal Utterance to Discursive Mark: MĂ ROG*), an idiomatic expression specific for Romanian language, *mă rog* (literally ‘I am praying’), an expression that froze in this form, undergoing a semantic bleaching process in order to evolve, especially in spoken language, towards rich and varied contextual values.

The theoretical studies from this book are to be remarked by the novelty and originality of the discussed topics, especially judging from the aspect that, from the numerous general studies of linguistics and from those dedicated to certain aspects of discourse, not many are the ones that were based on a corpus of spoken language, of oral, spontaneous interaction. From this point of view, the present project can be associated to the present-day tendencies of Romanian language research. Originality is conferred, to a large extent, by the variety of the analysed discourses.

The two parts of the volume are harmoniously combined and there is perfect equilibrium between them. The book is, on the whole, a valuable tool both for linguists and for all those interested in the study of Romanian language.

Carmen-Ioana Radu
“Iorgu Iordan – Al. Rosetti” Institute of Linguistics, Bucharest

Adrian CHIRCU-BUFTEA, *Précis de morphologie romane*, Casa Cărții de Știință, Cluj-Napoca, 2011, 184 p.

L’auteur propose une approche synthétique, concernant les aspects morphologiques les plus pertinents des langues romanes et aussi la complexité et la diversité d’ordre diachronique des systèmes linguistiques en question : français, roumain, italien, portugais, espagnol, catalan, provençal,

et plus rarement, sarde, rhéto-roman, dalmate : « Par ce précis, nous désirons, par conséquent, mettre à la disposition de ceux qui s'intéressent à la morphologie romane, spécialistes ou néophytes, des informations concernant l'évolution du système morphologique latin lors de son passage vers les langues romanes. [...] L'idée essentielle a été de surprendre les principaux changements qui se sont passés le long des siècles, en montrant, en même temps, la spécificité de chaque langue romane abordée pour chaque partie de discours concernée » (p. 5).

La structure de l'étude (comme l'approche) est traditionnelle, les chapitres étant intitulés : *Le nom, L'adjectif, L'article, Le pronom, Le numéral, Le verbe, L'adverbe, La préposition, La conjonction, L'interjection*. Ceux-ci sont précédés de l'*Avant-propos* et des *Abréviations* et sont suivis d'une bibliographie et l'index des auteurs. Les exemples en discussion ont été construits par l'auteur. Les chapitres sont tachetés avec des tableaux qui ont un double rôle : « synthétique et illustratif, afin d'offrir au lecteur une vision plus claire sur les questions présentées » (p. 6).

Le point de départ est clairement explicité par l'auteur : les différences morphologiques entre la langue latine et les langues romanes. Dans son évolution, le système linguistique du latin a subi une profonde modification – la simplification et la réduction de ses formes. Ce changement représente le résultat de la tendance des langues de remplacer les formes synthétiques par les formes analytiques.

Le nom. En ce qui concerne le nom, la catégorie du nombre, la catégorie du genre et la catégorie du cas sont prises en considération. Dans le passage du latin aux langues romanes, il faut retenir : la disparition quasi-totale de la déclinaison casuelle, la constitution de l'article et la perte du neutre (il faut remarquer que le roumain reste la seule langue romane qui a gardé la déclinaison casuelle et le neutre ; le roumain continue à utiliser deux désinences latines : lat. *-a* > roum. *-e* ; lat. *-ora* > roum. *-ure* > *-uri*). Le nombre est marqué dans les langues romanes à l'aide des désinences (de type vocalique – la langue roumaine et la langue italienne – ou de type consonantique – les autres langues romanes). Les noms *singularia tantum* (lat. *sanguen*, *-is* ‘sang’ ; lat. *aurum* ‘or’) et *pluralia tantum* (lat. *lemures* ‘revenants’) sont aussi significatifs. L'auteur réserve une discussion spéciale au genre, un trait grammatical intrinsèque des noms. Premièrement, il s'agit de la démarcation des paramètres animé vs. inanimé, qui est bien difficile à réaliser à cause des passages mutuels du masculin au féminin (lat. *fraxinus* ‘frêne’) ou du neutre latin au masculin dans les langues romanes (lat. *caseum* > lat. *caseus* ‘fromage’ ; lat. *lactem* ‘lait’), comme du neutre latin au féminin « roman » (lat. *fortia* > fr. *force*, roum. *forță*). En ce qui concerne les cas, il est connu que le latin a eu cinq classes de déclinaison, qui se sont réduites, en latin vulgaire, à trois. Le roumain présente même aujourd’hui les trois déclinaisons. En ce qui concerne le système casuel, la tendance est toujours celle de simplification : le nombre des cas est réduit à deux ou bien à un dans la plupart des langues romanes, sauf le roumain qui présente encore une déclinaison à cinq cas (nominatif, accusatif, datif, génitif, vocatif), qui ne sont quand même pas marqués que dans la forme des pronoms personnels.

L'adjectif. Les formes adjectivales en latin correspondent aux règles de la déclinaison nominale : il y a des adjectifs dont les formes correspondent à la première déclinaison (féminin) et à la deuxième déclinaison (masculin et neutre) (lat. *bonus, bona, bonum* > fr. *bon* ; lat. *pulcher, pulchrā, pulchrum* > fr. *beau* ; lat. *liber, liberā, liberum* > fr. *libre*) et des adjectifs dont les formes correspondent à la troisième déclinaison (lat. *fortis, fortis, forte* > fr. *courageux* ; lat. *acer, acris, acre* > fr. *vif, violent*). Les adjectifs latins peuvent être repartis en trois catégories : adjectifs à trois terminaisons (*miserus, -a, -um*), adjectifs à deux terminaisons (*fortis, -e*) et adjectifs à une terminaison (*potens*). Dans le cas des langues romanes, les adjectifs à quatre formes connaissent une fréquence remarquable (fr. *bon, bonne, bons, bonnes* ; it. *vero, vera, veri, vere*, port. *branco, branca, brancos, brancas* etc.). Cela ne signifie pas que les autres types d'adjectifs ne sont pas présents : les adjectifs à trois formes flexionnelles (roum. *mic, mică, mici*) à deux formes (roum. *vechi, veche*) ou à forme unique, i. e. adjectifs invariables (fr. *beige*). La catégorie grammaticale de la comparaison a des manifestations différentes ou similaires d'une langue à l'autre. Toutes les langues romanes possèdent cette catégorie à trois valeurs : le positif, le comparatif, le superlatif. En latin vulgaire et dans les anciennes langues romanes, certains adjectifs ont été employés sous une forme synthétique pour marquer les valeurs du comparatif (*altior* ‘plus haut’, *gravior* ‘plus grave’). Mais d'une époque à l'autre, le paramètre analytique est devenu plus fort, les formes latines synthétiques étant remplacées (ou abandonnées) par les formes analytiques de comparatif. Les suffixes employés en latin pour

exprimer le degré superlatif d'un adjectif sont : *-issimus*, *-issima*, *-issimum*, c'est-à-dire marques synthétiques. Pourtant, dans les langues romanes, dans la majorité des cas, le superlatif est réalisé à l'aide des formes analytiques (fr. *le plus beau*, roum. *cel mai frumos* ; it. *il più studioso*, port. *o mais estudioso*), très rarement le superlatif absolu est exprimé synthétiquement (it. *arcicontento* ; esp. *nobilísimo* ; cat. *caríssim*).

L'article. La discussion sur l'article commence à partir de la distinction présence / absence de l'article dans le système linguistique des langues. En latin, l'article n'existe pas. Ceci apparaît à partir du latin vulgaire « pour des raisons d'ordre sémantique, car le démonstratif employé a perdu son rôle d'indicateur spatial » (p. 36). Les articles définis des langues romanes sont, en fait, les héritiers des formes latines : *ille*, *illu*, *illos (illi)*, *illa*, *illas (illae)* et *ipse*. Toutes les langues romanes présentent des formes contractées de l'article (préposition + article défini), à l'exception du roumain qui n'a pas cette forme d'article dans son système. L'article indéfini provient principalement du numéral latin *unus*, *una*, *unum*. L'article partitif a une répartition différente dans les langues romanes ; par exemple, il n'existe pas en roumain, mais en français il est fréquemment employé.

Le pronom. En règle générale, on peut dire que les langues romanes ont hérité le système pronominal latin, mais il est vrai aussi qu'elles ont opéré des innovations. Adrian Chircu-Buftea offre une image panoramique de ce système roman avec sa variabilité en fonction de ses catégories grammaticales spécifiques : genre, nombre, cas, personne. Par exemple, concernant **le pronom personnel**, il faut retenir le comportement particulier du pronom personnel de la troisième personne qui est le plus employé en discours, qui marque évidemment les différences de genre etc. **Le pronom de politesse** est bien représenté en roumain où les formes *dumnealui*, *dumneaei*, *dumneavoastră* proviennent des substantifs latins *dōminus* et *dōmina*, tandis que les autres langues romanes expriment la politesse à l'aide d'autres formes pronominales ou par l'intermédiaire de certaines parties du discours. Une autre situation intéressante est celle des **pronoms démonstratifs** : la plupart des démonstratifs latins ont disparu de l'usage populaire (lat. *idem* 'le même' et lat. *is* 'ce, celui-ci'), étant remplacés par les démonstratifs les plus répandus *ille* et *ipse*. L'auteur présente d'une manière systématique l'évolution des démonstratifs du latin aux langues romanes. **Le pronom possessif** est la classe de pronoms la plus conservatrice par rapport au latin. Les formes latines de ce pronom, pour le singulier: *meus, -a, -um* ; *tuus, -a, -um* ; *suus, -a, -um* ; et pour le pluriel: *noster, nostra, nostrum* ; *vester, vestra, vestrum* ont été hérités par les langues romanes. La distinction entre pronom possessif et adjectif possessif est faite de la manière suivante : si le possessif est accompagné d'un article défini (en français, espagnol, italien, catalan, provençal) ou d'un article possessif ou génitif (en roumain), il s'agit sans doute d'une utilisation pronominale du possessif ; autrement, il s'agit d'une utilisation adjectivale.

Le numéral. La plupart des numéraux romans sont les héritiers du numéral latin ; le roumain en est une exception, jusqu'il y a des innovations dues à l'influence du substrat et du superstrat. Chaque langue romane distingue entre les numéraux cardinaux et les numéraux ordinaux. Les numéraux cardinaux romans – à valeur nominale ou à valeur adjectivale – continuent les latins *unus, -a, -um* ; *duo, duae, duo* ; *tres, tres, tria* ; *quattor* ; *quinque* ; *sex* ; *septem* ; *octo* ; *novem* ; *decem*. Le roumain, le portugais, le sarde et le franco-provençal enregistrent des différences formelles en fonction du genre. Pour les numéraux jusqu'au 19, les langues romanes disposent des innovations et des calques structuraux d'après un modèle sud-slave. Tandis que dans les autres langues romanes, la forme de base pour exprimer la notion de *cent* reste d'origine latine (lat. *centum*), en roumain cette notion est d'origine slave. Les ordinaux sont, en fait, des dérivés des numéraux cardinaux, ayant le rôle sémantique d'indiquer l'ordre. Ils existaient en latin sous les formes *primus, -a, um* ; *secundus, -a, -um*. Pour les numéraux ordinaux à partir de *deux*, la langue roumaine dispose d'une structure analytique, composée d'un segment homonyme à l'article possessif + numéral cardinal + un morphème *-le-* + une particule *-a* pour le masculin (roum. *al doilea, al treilea* etc.) et seulement la particule *-a* pour le féminin (*a doua, a treia*). Les divers types de numéraux cardinaux sont connus et délimités de la même manière dans les grammaires latines et dans celles des langues romanes : numéraux collectifs, numéraux fractionnaires, numéraux multiplicatifs, numéraux distributifs, numéraux adverbiaux.

Le verbe. Dans le système verbal on peut observer la réorganisation qui se produit à l'intérieur de cette classe, dans le passage du latin aux langues romanes et la tendance de remplacement des unités synthétiques par les unes analytiques ou vice-versa. « Les faits majeurs de ce passage sont liés à la voix passive, à la perte du futur latin synthétique (*cantabo*) et à son remplacement par un futur analytique (*cantare habeo, habeo cantare*) – qui, à son tour, devient dans certaines langues romanes synthétique (fr. *chanterai*) –, à la réorganisation temporelle du subjonctif, à l'infinitif passé synthétique (*cantavisse*), remplacé par un infinitif de type analytique (*avoir chanté*), à la perte du participe futur, à la disparition du supin (*cantatum* et *cantatu*; sauf probablement en roumain), à l'abandon peu à peu dans les langues romanes du passé simple (parfait lat. *cantavi*) et à l'innovation du passé composé (temps verbal de type analytique : *j'ai chanté* » (p. 89). Adrian Chircu-Buftea considère que les langues romanes ne sont pas très éloignées du système verbal latin, malgré les innovations mentionnées. Les quatre conjugaisons latines (I^{re} – radical terminé en *ā*, II^e – *ē*, III^e – *ē*, IV^e – *ī*) ont subi des modifications et les conjugaisons des langues romanes se sont restreintes à trois en général (à l'exception du système roumain qui connaît quatre conjugaisons). En général, les oppositions de nombre et de personne sont marquées par des désinences. Mais le français est l'unique langue romane qui exige la présence obligatoire du pronom personnel sujet auprès du verbe. Parmi les temps de l'indicatif, le passé composé est le seul qui change la modalité de formation – le parfait synthétique latin est remplacé par un passé composé analytique : l'auxiliaire *avoir* (ou *être*) + le participe passé du verbe à conjuguer. Le roumain reste la seule langue romane qui emploie un futur analytique à la différence des autres langues romanes qui ont un futur synthétique, se rapprochant à la structure originale latine. Le conditionnel n'existe pas en latin. Ce temps représente une innovation des langues romanes, mais le fondement de ce mode se trouve dans les temps appartenant au subjonctif latin. Toutes les langues romanes ont la même tendance à réduire les formes du subjonctif : dans le cas du français, par exemple, dans la langue parlée, le plus souvent, on emploie seulement trois temps du subjonctif, tandis que dans la langue écrite (langue littéraire), le subjonctif a quatre temps. Les modes non personnels continuent les modes verbaux non personnels de la langue latine. Pour l'infinitif, la discussion vise l'évolution des conjugaisons (pour les formes du présent), et d'un autre point de vue le remplacement de la structure synthétique latine de l'infinitif passé par une structure analytique (l'auxiliaire *avoir* à l'infinitif présent + le participe passé du verbe à conjuguer). En latin, le gérondif connaissait une flexion en fonction de cas, nombre et genre (gér. lat. *amare* : Ac. *amandum*, G. *amandi*, D. *amando*, Abl. *amando*). Aujourd'hui les langues romanes présentent une seule forme originant dans le gérondif latin. La catégorie grammaticale spécifique seulement au verbe – la voix – est sujette à quelques modifications de structure : premièrement, en latin, il y a seulement l'opposition actif / médio passif, tandis que dans les langues romanes la voix réfléchie et la voix passive sont aussi présentes (en français, une quatrième voix – la voix factitive – apparaît).

L'adverbe. Un grand nombre de formes adverbiales présentes dans les langues romanes sont d'origine latine : lat. *bene* > fr. *bien*, roum. *bine*, it. *bene*, esp. *bien*, port. *bem*, cat. *bè*, etc. La tendance bien évidente des langues romanes à remplacer les formes synthétiques par des formes analytiques est réalisée, pour l'adverbe, dans les cas suivants : lat. *ecce + hic* > fr. *ici*, lat. *ab + ante* > fr. *avant* ; lat. *in + ab + ante* > roum. *înainte* ; lat. *de + mane* > it. *domani* ; lat. *ad + bassus* > esp. *abajo* ; lat. *in + retro* > cat. *enrere*. Un autre aspect important discuté dans ce chapitre est l'évolution du nom latin *mens, -tis* (ablatif *mente*) vers la valeur d'un affixe lexical *-mente* (ajouté à un adjectif féminin). Initialement, ce nom était déterminé par un adjectif, ensuite ces deux mots ont formé une locution : *firma mente, dubia mente, longa mente*. Dans les langues romanes *-mente* s'est fixé comme suit : en fr. *-ment* (certainement), en it. *-mente* (certamente), en esp. *-mente* (oscuramente), en port. *-mente* (intimamente), en cat. *-ment* (vanament). Le roumain a développé un autre suffixe adverbial avec la même valeur de *-mente*, i. e. *-este*. La tendance actuelle des langues romanes est l'emploi adverbial des adjectifs, mais dans certaines langues cela se passe dans des situations bien déterminées, tandis que dans le cas des autres langues il y a une certaine liberté de choix. Un autre phénomène important est la relatinisation des langues romanes : des mots latins à valeur adverbiale empruntés en tant que tels sans aucune adaptation formelle ou sémantique. Mais l'usage de ces adverbes est restreint à quelques domaines d'activité (juridique, scientifique, artistique) : *ab absurdo*,

ad hoc, ad litteram, sic, a fortiori, et cetera, ex nihilo etc. Ce phénomène favorise les emprunts lexicaux entre les différentes langues romanes : par exemple, le français a des adverbes qui proviennent de l'italien (*piano, alegrō*), le roumain a des adverbes provenant du français (*vizavi, lejer*). L'auteur propose une discussion détaillée sur les mots latins **magis** et **plus** « qui ont connu dans la plupart des cas une diffusion pan-romane et qui sont caractéristiques pour le vocabulaire et pour le développement sémantique des adverbes latins » (p. 131). En latin, **magis** était un élément constitutif du degré comparatif : **magis verisimile** ‘plus vraisemblable’. Dans la plupart des langues romanes ces deux mots latins sont utilisés comme morphèmes de comparatif ou de superlatif (à l'exception du roumain, où **plus** est un néologisme). **Magis** connaît aussi une modification de valeur, devenant conjonction adversative (fr. *mais*, it. *ma*, esp. *mas*, port. *mes*, prov. *mai*, surs. *mo*). La valeur adverbiale reste dans la structure des mots romanes composés : fr. *jamais*, roum. *numai*, it. *oramai*, port. *demais*. **Plus** ne connaît pas une utilisation conjonctive, mais s'est fixé dans les langues romanes comme morphème grammatical ou adverbe quantitatif : fr. *plus*, it. *più*, prov. *pus*. Quelques adverbes, qui font partie du vocabulaire fondamental des langues romanes et qui sont d'origine latine, gardent encore la capacité de marquer synthétiquement le comparatif et le superlatif : lat. **melius** > fr. *mieux*, it. *meglio*, cat. *millor*; lat. **pejus** > fr. *pis / pire*, it. *peggio*, cat. *pitjor*; lat. **minus** > fr. *moins*, it. *meno*, cat. *menys* etc.

La préposition. Par rapport au latin, le système prépositionnel roman est plus riche. L'auteur réalise un inventaire exhaustif de prépositions latines héritées dans les langues romanes : des prépositions régissant un accusatif (**ad, ante, apud, contra, extra, infra, intra, juxta, per, post, supra, trans**), des prépositions régissant un ablatif (**ab, cum, de, ex, p̄rae, pro**), des prépositions qui ont une distribution augmentée (lat. **ab ante** > à, après, avant ; lat. **subtus** > fr. *sous* ; lat. **ad prope** > roum. *aproape* ; lat. **de super** > roum. *despre* ; lat. **bassus** > esp. *bajo*, lat. **super** > esp. *sobre*).

La conjonction. Les conjonctions de coordination sont de plusieurs types : copulatives (lat. **et, atque** > fr. *et*, it. *e* (*ed*), esp. *e* (*y*), port. *e*, *ainda*), adversatives, conclusives (lat. **de + ci** > fr. *donc*, roum. *deci*), disjonctives. Un petit nombre de conjonctions de subordination est parvenu du latin (en français, seulement quatre conjonctions latines sont conservées : **quomodo** ‘comme’, **quando** ‘quand’, **si** ‘si’, **quia** ‘que’).

L'interjection. Peu d'interjections romanes sont, en fait, les héritières des interjections latines. Sémantiquement, les interjections peuvent exprimer la douleur (lat. **heu!, eheu** > roum. *ah!*, *au!*, it. *ohimé!*, cat. *ah!*, *ai!*, *ui!*, *uh!*), la joie (lat. **ēvoe! (euhoe!)**, **evax!** > roum. *bravo!*, it. *bravo!*, *auguri!*, cat. *oh!*, *bravo!*, *bé!*, *oidà!*, *xel!*), l'appel, l'admiration (lat. **o!** > cat. *mira!*, *ah!*), la menace et la compassion, l'exhortation, l'indignation ou l'interdiction, la présentation ou le salut, les jurons familiers, l'invocation de la divinité.

L'étude linguistique *Précis de morphologie romane* représente un instrument utile et un point de départ pour ceux qui sont préoccupés de la typologie et de la morphologie des langues romanes. Adrian Chircu-Buftea offre une synthèse accessible pour tous les lecteurs (même pour ceux moins spécialisés), succincte, favorisant l'apprentissage des éléments comparatifs de base concernant les langues romanes et leur évolution.

Enida Cincora
Faculté des Lettres, Université de Bucarest

CHANDRIKA BALASUBRAMANIAN, *Register Variation in Indian English*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2009, XVIII + 284 p.

Chandrika Balasubramanian's book is published in the series Studies in Corpus Linguistics (SCL).

The aims and the outline of the book are presented in chapter 1, “Introduction” (pp. 1–12).